selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.06.2015

Tampon de dureté SS

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Tampon de dureté SS

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: HA7406SS

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Produits chimiques de laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific, Inc. 860 Gitts Run Road Hanover, PA 17331 1-717-632-1291

Numéro de téléphone de secours:

ChemTel: (24-heures)

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:



Risque pour la santé

Toxicité reproductrice, catégorie 1B

Toxicité reproductrice catégorie 1B.

Corr. Métaux 1. Lésions des yeux 1. Corrosion cutanée 1A.

Mentions d'avertissement : Danger

Mentions additionnelles de danger:

Peut être corrosif pour les métaux.

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Provoque des lésions oculaires graves.

Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.

Garder hors de la portée des enfants.

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

Obtenir des directives précises avant utilisation.

Ne pas manipuler avant que toutes les mesures de sécurité aient été lues et comprises.

Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé.

Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.

Bien se laver la peau après utilisation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

Conserver uniquement dans le contenant d'origine.

En cas d'exposition ou si concerné : Obtenir des soins médicaux.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle n'attaque les matériaux environnants.

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. rincer

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.06.2015

Tampon de dureté SS

la peau avec de l'eau/prendre une douche.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Entreposer dans un endroit fermé à clé.

Conserver dans un contenant résistant aux matières corrosives et possédant un revêtement intérieur résistant. Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

Ingrédients:				
CAS 1303-96-4	Disodium tétraborate décahydrate	<4 %		
CAS 1313-84-4	Sulfure de sodium	<1 %		
CAS 1310-73-2	Hydroxyde de sodium	<1 %		
CAS 6381-59-5	Tartrate de sodium et de potassium,	<1 %		
CAS 7732-18-5	Eau désionisée	>93 %		
		Pourcentages par poids		

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation:

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène.

Après contact avec la peau :

Laver la zone avec au savon et à l'eau. Rincer la peau avec beaucoup de savon et d'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux :

Protéger l'[]il non exposé. Rincer à l'eau les yeux exposés pendant au moins 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à rincer les yeux durant le transport à hôpital.

Après ingestion:

Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. Faire boire de petites gorgées d'eau aux personnes exposées. Consulter immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Des difficultés respiratoires. Irritation. Nausée. Mal de tête.

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.06.2015

Tampon de dureté SS

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Utiliser de l'eau, une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool. Utiliser un jet d'eau pour refroidir les contenants exposés à l'incendie et évacuer les déversements non enflammés hors de la zone d'incendie.

Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e)

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

Des gaz toxiques et irritants peuvent être générés par la décomposition et la combustion thermique.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8.

Informations supplémentaires (précautions):

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

S'assurer que les systèmes de traitement de l'air sont opérationnels. Assurer une ventilation adéquate.

Précautions environnementales:

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Balayer et recueillir dans un contenant pour l'élimination. Nettoyer les déversements immédiatement en respectant les précautions notées dans la Section 8. Minimiser la génération de poussière. Toujours appliquer les réglementations locales. Éliminer les contenants vides comme produits non utilisés. Voir Section 13. Absorber avec un mélange de carbonate de sodium/carbonate de sodium, avec de l'argile et du sable. Voir Section 8.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Se laver les mains après la manipulation. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Conserver le contenant fermé hermétiquement dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Protéger contre le gel et les dommages matériels.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle





selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.06.2015

Tampon de dureté SS

Paramètres de contrôle: 1303-96-4, Disodium tétraborate décahydrate, MPT 2,000000 mg/m3 É,-

U, ACGIH.

1303-96-4, Disodium tétraborate décahydrate, PPT 5,000000 mg/m³ É.-U.

NIOSH.

1310-73-2, Hydroxyde de sodium, MPT 2,000000 mg/m3 É,-U, OSHA. 1310-73-2, Hydroxyde de sodium, C 2,000000 mg/m³ É.-U. ACGIH. 1310-73-2, Hydroxyde de sodium, C 2,000000 mg/m3 É.-U. NIOSH.

Contrôles techniques appropriés: Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être

accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Une ventilation normale est suffisante.

Protection respiratoire: Non requis dans des conditions d'utilisation normales.

Protection de la peau: Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de

la dégradation.

Protection oculaire: Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.

Mesures générales d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir

manipuler le produit. Faire un nettoyage de routine afin d'empêcher la production de poussière. Laver les vêtements contaminés avant

réutilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur):	Liquide clair et incolore	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	Non explosif Non explosif
Odeur :	Odeur de sulfure	Pression de vapeur à 20 °C:	Sans objet
Seuil d'odeur:	Sans objet	Densité de la vapeur:	Sans objet
Valeur pH:	Sans objet	Densité relative:	Sans objet
Point de fusion / congélation:	Sans objet	Solubilités:	Soluble dans l'eau :
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	Sans objet	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Sans objet
Point d'éclair (creuset fermé):	Sans objet	Température d'auto- inflammation:	Sans objet
Taux d'évaporation:	Sans objet	Température de décomposition:	Sans objet
Inflammabilité (solide, gazeux):	Sans objet	Viscosité:	a. Cinématique: Sans objet b. Dynamique: Sans objet
Densité à 20°C:	Sans objet		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Stable sous des conditions normales.

Stabilité chimique:

Stable sous des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune en cas de traitement normal.

Conditions à éviter:

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.06.2015

Tampon de dureté SS

Renseignements non disponibles.

Matériaux incompatibles:

Renseignements non disponibles.

Produits de décomposition dangereux:

Renseignements non disponibles.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Dermique:

DL50 dermique-Lapin: 10,000 mg/kg Disodium tétraborate décahydrate.

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion/irritation de la peau:

Peau - Résultat avec le lapin : Provoque de graves brûlures. - 24 heures 1310-73-2.

Dommages/irritations oculaires sévères:

Yeux - Lapin Résultat : Corrosif. - 24 heures 1310-73-2.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité: Aucune information additionnelle.

Mutagénicité cellulaire germinale: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice:

1303-96-4: Fœtotoxicité Présumé toxique pour la reproduction humaine.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

1310-73-2, CL50 - Gambusia affinis (Gambusie) - 125 mg/l - 96 h.

1310-73-2, CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc - en - ciel) - 45,4 mg/l - 96 heures.

1310-73-2, Immobilization CE50 - Daphnia (Puce d'eau) 40,38 mg/l - 48 h.

1303-96-4, CL50 - Carassius auratus (poisson rouge) - 178 mg/l - 72 heures.

1303-96-4, CE50 - Daphnia magna (puce d'eau) - 1085 à 1402 mg/l - 48 heures.

1303-96-4, IC50 - Desmodesmus subspicatus (algue vert) - 96 h.

1313-82-2, CL50 - Lepomis macrochirus (Crapet arlequin) - 0,032 mg/l - 96 h.

1313-82-2, CL50 - Daphnia magna (Puce d'eau) - 2,1 mg/l - 48 heures.

1313-82-2, Inhibition de la croissance CE50 - Chlorella pyrenoidosa - 75 mg/l - 96 heures.

Persistance et dégradabilité:

Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif:

Ne devrait pas former une bio accumulation.

Mobilité dans le sol: Aucune information additionnelle.

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.06.2015

Tampon de dureté SS

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Recouvrir la substance déversée avec un mélange de carbonate de sodium/carbonate de calcium, d'argile et de sable. Neutralise. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementions applicables (US 40CFR262.11). Toujours appliquer les réglementations locales. Éliminer le solide restant comme un déchet habituel. Laver la zone de déversement avec une grande quantité d'eau.

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA Pas marchandises dangereuses

Exception quantité limitée: Aucun(e)

En vrac: Non-vrac:

Quantité à declarer (s'il y a lieu): Aucun(e) Quantité à declarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Pas Nom d'expédition approprié: Pas marchandises dangereuses. marchandises dangereuses.

Classe de risques: Aucun(e) Classe de risques: Aucun(e)

Groupe d'emballage: Pas marchandises **Groupe d'emballage:** Pas marchandises

dangereuses. dangereuses. Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune

information additionnelle. information additionnelle.

Commentaires: Commentaires: Aucun(e) Aucun(e)

SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Chronique

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

1303-96-4 Non réglementé.: non répertorié.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Proposition 65 (Californie):

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.06.2015

Tampon de dureté SS

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

1303-96-4 Non réglementé.: non répertorié.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 2-0-0 **HMIS**: 2-0-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes:

IMDG Code maritime international pour les marchandises dangereuses.

PNEC. Concentrations estimées sans effet (REACH).

CFR Code des règlements fédéraux (É.-U.)

SARA Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).

RCRA. Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).

TSCA. Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)

NPRI Inventaire national des rejets de polluants (Canada).

DOT US Department of Transportation.

IATA Association internationale du transport aérien.

GHS Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.

ACGIH Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux

CAS Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).

NFPA National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).

HMIS Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).

WHMIS Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).

DNEL Dérivé, niveau sans effet (REACH).